PRÉAMBULE

La croissance démographique, la mobilité, l'environnement et le climat constituent des enjeux incontournables pour l'avenir de la région hutoise. Pour y répondre, une vision à long terme s'impose.

Directement liée à cet avenir, la sortie annoncée du nucléaire et tout ce qu'elle impliquera s'envisage dès à présent.

- Loi fédérale de 2003, modifiée en 2013: prolongation du fonctionnement de Tihange 2 jusque **février 2023**, de Tihange 1 et 3 jusqu'à l'**automne 2025**.
- Malgré le doute de certains observateurs quant au **respect du délai**, il serait irresponsable pour les autorités locales de spéculer.
- Huy aborde le tournant du nucléaire en se définissant une **nouvelle vocation**, celle d'une ville patrimoniale, culturelle et attractive.

Huy, capitale régionale

- Budget annuel de quelque 49 millions d'euros
- Population de 21.500 habitants
- Présence de 40.000 à 45.000 personnes en journée (étudiants, travailleurs, touristes, clientèle commerciale...)
- Notre défi: assumer notre **rôle de capitale**, maximaliser l'**attractivité** de Huy, développer une **vision à long terme**.

I. TRANSITION NUCLÉAIRE

La garantie de la sécurité des citoyens est la première priorité.

Le site de la centrale constitue un moteur de l'économie hutoise, en termes d'emplois, de retombées économiques et de recettes communales. La sortie annoncée du nucléaire en 2023 pour Tihange 2 et en 2025 pour Tihange 1 et 3 constitue une préoccupation majeure pour l'ensemble de la région.

La Ville s'y prépare activement et doit continuer à le faire, notamment par l'alimentation du Fonds nucléaire créé lors de la législature précédente, et par la poursuite des études en matière de fiscalisation alternative.

La création d'un pôle de reconversion sur le site via une task-force mise en place avec les partenaires tels que l'ULiège, la SPI et le GRE est à l'étude également.

Ce pôle pourra devenir une référence en matière de formation spécialisée dans le domaine très spécifique du démantèlement ainsi qu'un pôle de compétences en matières d'énergies renouvelables.

Un point d'attention sera de permettre la mobilisation la plus rapide possible des terrains libérés au fur et à mesure du démantèlement.

Il s'agit d'un projet majeur et transversal pour la législature et au-delà.

II. LE PLAN DE VILLE

Revitalisation urbaine du quartier du quadrilatère

Il s'agit de la poursuite du projet des voiries à rénover et des espaces urbains à aménager, dans le cadre d'une opération de revitalisation urbaine avec 1.250.000 euros de subsides régionaux à la clé.

Pour rappel, le projet de requalification des espaces publics en relation directe avec le Quadrilatère consiste au réaménagement des liaisons vers le vieux Huy (rues de la Résistance et des Frères Mineurs), vers le centre culturel (avenue Adolphe Chapelle et rue Grégoire Bodart jusqu'au parc avenue Delchambre), vers la gare (rues du Coq, l'Apleit et Delloye Mathieu) et du parking de la bibliothèque. La demande de permis d'urbanisme a été introduite fin mai 2018. L'enquête publique a été organisée en juillet. Suite aux diverses remarques et avis extérieurs reçus, des plans complétés et adaptés ont été introduits auprès du Fonctionnaire délégué en octobre 2018. En parallèle, le cahier spécial des charges pour les travaux de la rue de la Résistance, Delloye-Mathieu et du parking de la bibliothèque a été transmis, pour accord, au pouvoir subsidiant fin mai 2018.

Les deux premiers dossiers sont les rues Delloye-Mathieu et de la Résistance (Estimation : 528.000 € pour les 2). Début des travaux : début 2020

Les dossier à suivre sont :

- Parking de la Bibliothèque	2020
- Avenue Adolphe Chapelle	2020
- Rue Grégoire Bodart	2020
- Rue du Coq	2021
- Rue l'Apleit	2021
- rue des Frères Mineurs	2020

Rénovation urbaine de Statte

Il s'agit de la poursuite d'une opération de rénovation urbaine dans le quartier de Statte avec le Bureau d'études Agora, en concertation avec différents acteurs locaux (Moulins de Statte, écoles, fabrique d'église, riverains, commerçants) et régionaux (SPW- Voiries, SNCB). L'élaboration du dossier de rénovation urbaine, par le bureau Agora et la Commission locale de rénovation urbaine, s'est poursuivie en 2018. L'ensemble des fiches-projets a été validée par les différents intervenants.

Le dossier a été envoyé au pouvoir subsidiant pour avis. Le dossier devrait être présenté prochainement au Conseil communal avant d'être envoyé officiellement à la région wallonne.

Site Thiry

L'élaboration du dossier de reconnaissance du site en SAR (site à réaménager) par le bureau XMU a été poursuivie au cours de l'année 2018. Ce dossier est soumis au Conseil communal de mars avant d'être envoyé à la Région wallonne pour approbation par le Gouvernement. Le site a, en outre, été retenu dans le cadre du programme de financement alternatif sowafinal 3 du plan wallon d'investissement, ce qui a permis d'obtenir des subsides pour sa dépollution.

Site Felon-lange

Suite à l'organisation de l'enquête publique relative à la procédure d'adoption du périmètre de remembrement urbain (PRU) fin 2017-début 2018, le dossier a été envoyé au Fonctionnaire délégué qui a émis un avis favorable et l'a fait suivre, en avril 2018, à l'administration régionale afin de le présenter au Gouvernement. Ce dossier est actuellement au cabinet du Ministre, pour approbation finale.

La population et les forces vives seront associées à la réflexion au fur et à mesure de l'évolution du dossier.

Master plan Téléphérique

Le permis d'urbanisme pour la rénovation des stations aval et amont du téléphérique (rue d'Amérique et Plaine de la Sarte) a été octroyé par le Fonctionnaire délégué fin mai 2018. Suite à l'obtention du certificat de patrimoine, celui pour la réhabilitation de la station intermédiaire (au fort) et le placement d'un ascenseur vitré a été obtenu.

Pour rappel, les travaux de réhabilitation, d'un montant de 6.600.748,44 €, devraient débuter au 4ème trimestre 2019.

Esplanade Batta

Le Collège a approuvé l'avant projet de l'étude sur l'aménagement de l'esplanade devant le Batta afin d'améliorer le site, la qualité du cadre de vie, d'offrir un nouveau lieu touristique, le tout s'intégrant dans le Master Plan "Téléphérique".

Une réunion a été programmée afin d'en présenter les principaux contours à la population et aux forces vives.

Les travaux, financés par le FEADER à concurrence de 893.635,8 € et par Liège Europe métropole à concurrence de 1.000.000 €, devraient débuter au 4ème trimestre 2020.

Rue Neuve

Le Collège accompagne le dossier de réhabilitation de la partie concernée par les effondrements rue Neuve, en créant la liaison avec les dossiers périphériques Batta et Felon-Lange. Ce dossier permet d'envisager le réaménagement de la zone Saint-Germain.

Le Collège étudiera la possibilité de monter un dossier de revitalisation urbaine pour le quartier Axhelière/Saint-Germain, avenue des Fossés, rue Entre-Deux-Portes et rue Saint Pierre.

Quartier Nord – dossiers FEDER

Les travaux concernant les projets du dépose-minute et du réaménagement de la liaison cyclo - piétonne (également dossiers FEDER), ont été réalisés et sont, au jour d'aujourd'hui finalisés.

Concernant la création de la nouvelle voirie de délestage de la gare (dossier FEDER), le permis d'urbanisme a été octroyé par le Fonctionnaire délégué début mai 2018. Les travaux pourront débuter fin 2020, début 2021.

Le site du projet d'aménagement du parking de délestage au pied du pont de l'Europe à fait, quant à lui, l'objet d'une étude d'orientation et de caractérisation lié à la mise en évidence de terres polluées, ce qui a généré un certain retard. Afin de diminuer le volume de terre à évacuer pour la réalisation de cet espace de stationnement, une nouvelle demande de permis a été réintroduite.

Le début des travaux est fixé à l'automne 2019. Le Collège mènera à bien le dossier de création d'un cheminement doux reliant les futurs parkings Pont de l'Europe à la rue des Cotillages via la propriété du Funérarium Noël. Les travaux sont prévus fin 2020-2021.

Villages et quartiers

Les quartiers et villages sont les endroits de proximité par excellence. Nous souhaitons renforcer le lien entre les citoyens de nos différents quartiers et inciter le développement des initiatives pour améliorer leur lieux de vie.

Nous soutiendrons les projets, activités et initiatives destinés à faire vivre le quartier/le village et à renforcer les liens entre ses habitants. Nous envisageons également de mettre plusieurs petits budgets participatifs pour toute initiative citoyenne locale destinée à améliorer

le vie du quartier/du village, à l'image de ce qui a été réalisé pour la piste santé de Gives.

Un dossier sera introduit en vue d'obtenir une reconnaissance dans le cadre du PCDR ou du PIC pour les parties les plus rurales du territoire, avec une attention particulière aux places de nos villages.

III. LA COHÉSION SOCIALE

Le logement

L'accès au logement constitue une matière cardinale en termes de cohésion sociale. Un objectif central: permettre à chaque famille hutoise de disposer d'un logement décent, à la mesure de ses moyens financiers.

La Ville de Huy s'est dotée d'une équipe pluridisciplinaire, laquelle ont pour mission de visiter les logements afin d'inciter les propriétaires à les mettre aux normes, à les améliorer. Le but est d'assainir le bâti, le rénover en vue d'améliorer le cadre de vie des habitants

A Huy, pas de place pour les marchands de sommeil! Les divisions d'immeubles visant à alimenter la spéculation sont bannies. La lutte contre les chancres urbains et les incivilités a été fortement accentuée. La création d'un service de sécurité civile viendra renforcer les actions existantes. En effet, trop de bâtiments sont laissés à l'abandon, générant tous types de nuisances dans notre Ville.

La Ville continuera à s'investir dans un programme de création de logements publics tant par elle même et sa régie que via la société de logement ou encore par la mise en place de PPP. La construction de 10 logements publics à Tihange aux Vieux Floricots est déjà décidée. La régie s'est déjà investie dans la création de logements rue du pont et par l'acquisition d'un bâtiment rue St Pierre.

Dans le cadre de projets privés d'ampleur, un engagement logement sera proposé aux promoteurs privés visant à la création à prix coûtant de logements publics ou de logements répondant aux nouveaux besoins de la société (inter générationnel, moins valides, logements kangourou..).

La Ville souhaite renforcer son partenariat avec l'AIS avec pour objectif de créer au minimum 5 nouveaux logements par an.

Parallèlement à la création de parking de dissuasion, le Collège lancera une réflexion sur un PPP pour un projet miste de logements et parking sur le terrain communal au carrefour St Remi.

Le Collège poursuivra également la lutte contre les logements inoccupés en se saisissant de tous les leviers juridiques comme la réquisition et l'action en cessation.

L'action sociale

Le CPAS poursuit son travail d'action sociale et d'intégration, qui sera développé dans son propre PST.

Le CPAS de Huy s'investit largement dans la mise en œuvre de la politique «article 60» pour favoriser l'accès au monde du travail et a signé des accords avec différents opérateurs de formation de la région.

La Ville participe au projet de l'asbl MCH en vue de former les futurs entrepreneurs.

Le Collège poursuivra le renforcement et le développement du pôle social au travers de la Coupole Sociale qui regroupe le CPAS, le Plan de Cohésion Sociale (PCS) et le Service des Affaires Sociales.

La coupole sociale est le lieu permettant le développement des synergies entre les différents intervenants sociaux et la mise en place d'actions communes (Salon de l'emploi - Prévention diabète - Information énergie/télécommunications).

Les mesures prises en matière de soutien aux familles monoparentales (prime), aux personnes âgées et/ou handicapées (chèques-taxi), seront poursuivies et accentuées.

Le Collège mènera des actions en vue de lutter contre la solitude.

Le Plan de Cohésion Sociale se décline quant à lui en actions coordonnées autour de 4 axes :

- L'insertion socioprofessionnelle,
- L'accès à un logement décent,
- L'accès à la santé & le traitement des assuétudes,
- Le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

Le service prévention est particulièrement actif dans l'organisation de diverses activités favorisant la sociabilisation, en collaboration avec les services sociaux et associations: amélioration du vivre ensemble (je connais mon voisin, contre la radicalisme), atelier bien-être, journée des familles, sorties éducatives durant les vacances, fêtes de quartiers, académie des champions...

Le Collège a la ferme volonté de soutenir et développer les actions de prévention. Dans l'immédiat, ce soutien se marquera par deux actions concrètes dans le plan d'embauche, à savoir :

- assurer la pérennisation d'un ETP pour les consultations de psychologue, vu l'augmentation du nombre de dossiers de 150% depuis 6 ans.
- recrutement d'1/2 temps en tant que coordinateur de l'équipe Huy-Quartiers, indispensable vu l'évolution de la demande tant au niveau quantitatif que qualitatif.

Une politique inclusive en faveur des aînés continuera à être mise en place notamment à travers le Bel âge hutois. L'organisation d'événements pourra se délocaliser dans les anciennes entités. Le Conseil communal des aînés sera chargé par le Collège de proposer des projets visant à aborder les problèmes sociétaux rencontrés par nos aînés (isolement, fracture numérique, mobilité,...)

La ville de Huy, en partenariat étroit avec la Mézon et les autres partenaires locaux, développera et soutiendra la mise en place de projets en faveur des jeunes afin de de rencontrer certains objectifs tels que :

- la promotion des valeurs démocratiques par la découverte de l'histoire de notre pays, de nos institutions, de notre ville par un support lié aux nouvelles technologies.
- la citoyenneté, le vivre ensemble de manière harmonieuse dans la société (voir les programmes scolaire cours à la citoyenneté, etc...).
- réfléchir sur le travail de mémoire, se souvenir de notre histoire et faire en sorte que ce type d'événement ne se reproduise plus (mettre en place des exemples liés à la ville, par x; visite du fort de Huy).
- développe la solidarité, mise en place d'activités qui permettent aux jeunes d'apporter l'aide aux démunis et à ceux qui en on besoin.
- prendre conscience de notre environnement et d'intégrer les jeunes dans des projets environnementaux pour le futur (plateforme environnement jeunesse).
- promouvoir et développer des activités pour le bien être en faveur des jeunes (culture, sports, loisirs,...).

Le Collège entend continuer à donner au Conseil des Aînés les moyens d'exercer sa mission : s'informer des besoins et aspirations des séniors et développer des projets tentant de répondre aux problèmes rencontrés par ceux-ci (mobilité, fracture numérique, accès à la culture, lutte contre la solitude, répertoire d'activités pour Aînés...).

Le Conseil des Enfants s'inscrira dans les différents projets de la Ville : respect de l'environnement, projets intergénérationnels, projets de sécurité-mobilité...et continuera à s'investir dans l'exercice de la citoyenneté.

IV. L'ENSEIGNEMENT ET L'ENFANCE, UN INVESTISSEMENT POUR L'AVENIR

A Huy, nous avons toujours investi pour notre enseignement que ce soit en terme d'infrastructures ou en terme de soutien sur fonds propres de programmes pédagogiques complémentaires (langues, sport, logopédie ...).

Après la création de la nouvelle école à Ben, la revitalisation et les travaux énergétiques à Huy Sud, les mezzanines pédagogiques aménagées dans les classes de Solières notamment... le Collège a pour objectif de créer une nouvelle école à Outremeuse.

L'accessibilité de la connaissance à tous reste une priorité : chaque quartier possède désormais son école de devoirs, une école de devoirs gratuite a également été créée pour les étudiants du secondaire.

Les garderies scolaires resteront gratuites.

Le Collège continuera de soutenir les projets citoyens mis en place (Tambours pour la Paix, Territoire de la Mémoire, Fort de Huy, Semaine mobilité, Projet citoyen/sportif en collaboration avec le CSL, Commémorations).

Il développera de nouveaux projets environnement dans la lignée du parrainage des sentiers, des mares.

Dans le cadre des appels à projets « Ecoles numériques » au sein de tous les établissements le wifi sera installé dans toutes les écoles et l'utilisation de tableaux numériques sera assuré.

Le Collège travaillera sur la mise en place un système de distribution des repas commun à l'ensemble des écoles et à un prix modéré en collaboration avec le CHRH, en mettant l'accent sur repas sains et des collations saines.

L'agrandissement de la crèche communale a été réalisé. Le Collège maintiendra l'élargissement des plages horaires de nos stages et animations qui a été mis en place en vue de faciliter la vie à toutes les familles.

V. REDYNAMISATION ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ DE LA VILLE

Le Collège a pour ambition d'optimaliser l'attractivité de la Ville et de son hyper centre. La renaissance du Quadrilatère, et par là même de tout un quartier, constitue une pièce du puzzle.

Conjointement avec MCH, la Ville de Huy a mené diverses actions concrètes de lutte contre les commerces abandonnés: habillage des cellules vides, retrait des enseignes obsolètes, cartographie des espaces disponibles, accompagnement des commerçants et futurs entrepreneurs, création de l'outil virtuel «Shop'in Huy»...

La Ville s'est dotée d'une régie communale, laquelle a déjà acquis plusieurs immeubles pour favoriser une baisse de la pression sur les loyers et permettre ainsi aux jeunes commerçants et entrepreneurs de se lancer.

La Ville s'est dotée d'un plan lumière: illumination déjà activée sur la Grand-Place, à venir sur la collégiale et le fort.

La signalétique piétonne et routière a été rénovée et renforcée, ainsi que celle dévolue aux parkings. Au bord de nos voiries, des oriflammes annoncent désormais les grands événements organisés à Huy. 3 panneaux LED présents sur les deux rives viendront enichir ce dispositif.

Le tourisme est un vecteur de développement économique et de redéploiement de notre Ville. C'est également un vecteur potentiel de développement de l'emploi.

La Ville est à la base de la création de la nouvelle Maison du Tourisme Terre de Meuse qui regroupe 27 communes.

La Ville a développé un master plan touristique autour de la rénovation du téléphérique et ses stations, et a également été sélectionnée dans le cadre du plan piscine.

La Ville, au travers de son office du Tourisme, proposera un plan ambitieux de promotion du tourisme.

Elle développera le tourisme fluvial par l'aménagement de haltes fluviales, la rénovation du Val Mosan, ainsi que le tourisme vert et le tourisme sportif autour de la Flèche wallonne.

Le Collège a rentré un projet d'aménagement d'une halte pour mobilhomes. Le Collège engagera également une discussion avec le port autonome de Liège en vue de la réaffectation du port de Statte en zone de loisirs et de plaisance.

Le Fort, mémorial de la guerre 40-45 est un lieu symbolique de résistance aux idées d'extrême droite, de mémoire et de citoyenneté Il doit continuer à vivre à travers des événements tous publics liés à ces thématiques : exposition, spectacle, animations ...

D'autre part, l'accueil pour les visiteurs sera améliorée avec un parcours-jeu pour les familles et une modernisation de l'outil (accueil cafétéria, scénographie, audio-guides...).

Il doit continuer à s'ouvrir à d'autres projets extérieurs : Fort Boyard, jeu d'aventure, Festival d'Art,...

Le musée communal représente le passé de notre Ville et, par là, un moyen incomparable de compréhension du présent. Les travaux de rénovation vont se poursuivre ainsi que la mise en place d'un accueil modernisé. Des parcours ludiques et attractifs seront réalisés pour des publics spécifiques comme les personnes âgées, les écoles, les touristes.

L'éco-Musée verra ses missions redéfinies en liaison avec le développement du tourisme environnemental et cyclo-touriste. Les différentes missions seront poursuivies : la conservation du patrimoine hutois, l'achat d'œuvres, travail de recherche et d'inventaire, facilité et perfectionné par des outils informatiques.

VI. CULTURE SPORTS ET ÉVÉNEMENTS, VECTEURS D'ÉMANCIPATION ET D'ATTRACTIVITÉ

La ville de Huy soutient la culture et l'ensemble du tissu associatif culturel au travers d'un subventionnement important tant en fonctionnement qu'en infrastructure. Nous poursuivrons dans ce sens-là et et continuerons la promotion de nos artistes locaux et la mise en valeur de leurs créations.

Nous favoriserons la démocratisation de la culture. Notre objectif est que chacune et chacun, quel que soit son âge, son origine ou ses conditions puisse accéder à la culture avec, entre autres, la mise en place de gratuité ou des tarifs progressifs, permettant à chacun d'y accéder sans impacter son pouvoir d'achat ainsi que des formations pour diminuer la fracture numérique.

Nous améliorerons la collaboration avec les institutions culturelles présentes sur le territoire afin d'accentuer les synergies et d'améliorer la programmation culturelle sur l'ensemble du territoire de la ville.

Nous visons à amplifier notre politique d'arts dans la ville avec une cartographie de l'art en ville et une liaison avec notre patrimoine matériel, immatériel et environnemental afin d'accentuer sa mise en valeur

Nous soutiendrons toute action, projet ou manifestation culturel ayant des objectifs en matière d'émancipation, de cohésion sociale et/ou d'accroissement de l'attractivité de la ville

Un grand nombre de sports sont pratiqués sur l'ensemble du territoire hutois grâce à un tissu de clubs et d'associations sportives dynamiques. Nous continuerons à tout mettre en œuvre pour favoriser une pratique du sport par le plus grand nombre de citoyens. Le sport

est à la fois excellent pour notre santé et un formidable vecteur d'intégration sociale.

Pour cela, nous poursuivrons les investissements dans nos infrastructures sportives avec, notamment, la construction d'un nouveau centre aquatique mais également de plus petites structures sportives de quartiers telles que les plaines de sports et de jeux.

Le soutien aux nombreux clubs et associations se poursuivra grâce à des aides logistiques et à à la formation.

En matière de pratique sportive au quotidien, nous visons le développement des conditions permettant la pratique du vélo, du jogging et de la marche sur notre territoire.

Nous veillerons au maintien d'un calendrier ambitieux en matière d'événements sportifs tels que la Flèche Wallone, le Rallye du Condroz, la Traversée hivernale de la Meuse, le Huy Night Run, la Cor'HuyDa, ... manifestations essentielles à l'attractivité et la promotion de notre ville.

Nous favoriserons toute action, projet ou manifestation sportif ayant des objectifs en matière d'intégration sociale et/ou de santé.

Les événements présentent le triple avantage d'attirer un grand nombre de personnes à Huy, d'animer le cœur de ville, un quartier ou toute l'entité et d'engendrer des retombées économiques importantes pour nos commerçants.

Nous voulons poursuivre la dynamisation de la ville via l'organisation ou le soutien d'un éventail diversifié d'événements attractifs, populaires et ouverts au plus grand nombre. Notre objectif sera de faire vivre notre ville via un calendrier événementiel attractif. Nous tenterons également d'attirer de nouveaux événements sur le territoire de la ville.

Le secteur associatif et les comités de quartier seront épaulés dans leurs initiatives événementielles. D'une manière générale, nous soutiendrons les événements ayant une portée d'intérêt général, mettant en avant nos producteurs et artisans locaux et ayant des retombées sur l'activité économique locale.

La bibliothèque communale développe de multiples services à la population : section jeunesse florissante et section adultes, une salle de consultation, , plusieurs salles EPN offrant l'accès gratuit à internet, des formations à l'outil informatique, des salles de réunions pour les associations. Elle organise également diverses activités, animations, conférences, rencontres, spectacles permettant un accès à la culture pour tous les publics. Par exemple, des projets d'audio-livres pour personnes mal-voyantes et de lecture pour personnes désorientées. Le nouvel espace CréaBib été installé au sein de l'espace public numérique (EPN) et permettra de développer une créativité numérique ouverte à tous.

La Croix Rouge continuera également d'animer la ludothèque et la présence d'un écrivain public sera assurée.

Les travaux de finition d'une nouvelle salle polyvalente vont être réalisés : cette salle permettra de recevoir un plus large public et permettra de diversifier l'offre d'animations et de spectacles.

VII. LA MOBILITÉ ET LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Plusieurs dossiers hutois ont été retenus dans le plan prioritaire d'investissement de la Wallonie (plan infrastructures 2016-2019): financement de la réalisation de la RN 684 qui assurera la liaison Tihange-Strée-Tinlot (7,5 millions €), réhabilitation du rond-point du pont Baudouin sur la RN 90 (730.000 €). Le réseau RAVeL dispose désormais de sa liaison sécurisée entre Ben et le centre de Huy.

La Ville a mené une lutte accrue contre la vitesse par l'installation de 13 radars préventifs le long des grands axes et dans les quartiers. 3 radars répressifs ont été installés. Un screening des quartiers et villages est en cours en vue du placement de divers dispositifs réducteurs de vitesse.

La Ville poursuivra son action en matière de contrôle de la vitesse sur les grands axes, notamment quai de Compiègne.

En vue d'y fluidifier le trafic, la Ville a obtenu du SPW l'installation de feux adaptatifs au niveau du double rond-point de Ben-Ahin. La difficulté subsiste. Des aménagements complémentaires seront sollicités, ainsi que l'installation d'une passerelle entre les centres commerciaux.

De nombreuses places de parking ont été créées par la Ville, ainsi qu'en partenariat avec l'hôpital ou la SCNB. Le Collège sollicitera le SNCB en vue d'une réduction du prix et de tendre vers a gratuité. Des parkings de courte durée ont vu le jour en vue de favoriser le commerce. Des marquages ont mis fin à la zone anarchique de stationnement de l'avenue Delchambre.

La réactivation de la zone bleue (2 heures maximales de parking) vise à lutter contre le phénomène du stationnement abusif dans l'hyper centre, notamment préjudiciable au commerce. Plusieurs agents

constatateurs ont été engagés à cet effet. D'autres agents communaux suivront la formation leur permettant de constater des infractions.

Des zones de stationnement pour vélos ont été créées à proximité de la piscine et des halls sportifs.

L'instauration d'une réelle zone piétonne dans l'hyper centre a été menée avec la pose de bornes électriques.

Le Collège demandera au SPW le financement d'une étude pour la sécurisation de la RN 90, avec une attention particulière au quai d'Arona.

Concernant les déplacements scolaires, le Collège veillera à la mise en place d'un plan de mobilité avec les écoles communales, puis les écoles libres (début de la campagne avec les écoles communales).

La Ville sera découpée en "quartiers Mobilité" avec établissement d'un plan de mobilité spécifique à chaque quartier.

Le Collège poursuivra la mise en œuvre du Plan Intercommunal de Mobilité (avec Engis, Wanze, Villers-le-Bouillet, Marchin et Modave).

La zone 30 dans le centre-ville sera améliorée pour optimaliser les conditions de sécurité et de circulation.

Une piste cyclable sera créée sur le pont de l'Europe. Le Collège sollicitera une étude en vue de favoriser les déplacements en vélo de manière sécurisée.

VIII. L'ENVIRONNEMENT ET LE CLIMAT

Plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat

En adhérant à la Convention des Maires le 26 octobre 2016, la Ville de Huy s'est donnée pour objectif de diminuer ses émissions de gaz à effet de serre, grâce à des mesures dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, tout en renforçant sa résilience en s'adaptant aux incidences du changement climatique. Un plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC) a été approuvé par le Conseil communal le 21 août 2018.

La Ville de Huy s'est engagée à dépasser les objectifs fixés par l'Union européenne pour 2030 en réduisant d'au moins 40% par rapport à 2006 les émissions de dioxyde de carbone (CO2) sur son territoire, grâce à la mise en œuvre d'un plan d'action dans les domaines d'activité relevant de ses compétences. Elle doit également établir un inventaire de référence des émissions de CO2 et une évaluation des risques et vulnérabilités liés au changement climatique. Cela implique d'adapter les structures communales, y compris en prévoyant des ressources humaines suffisantes, afin d'entreprendre les actions nécessaires, et de mobiliser la société civile hutoise afin qu'elle prenne part au développement du plan d'action ainsi qu'à l'identification des politiques et des mesures nécessaires pour le mettre en œuvre et atteindre les objectifs fixés.

Ce plan d'action se base sur un inventaire de référence des émissions qui quantifie le CO2 imputables à la consommation d'énergie sur le territoire de la commune pendant l'année de référence 2006 et une année charnière 2014. Cet inventaire permet d'identifier les principales sources d'émissions liées aux activités humaines et de dresser un état des lieux des actions qui ont été menées de 2006 à ce jour sur la commune.

Bâtiments communaux et économies d'énergie

En 2019, afin de répondre aux objectifs ambitieux du PAEDC, la Ville de Huy a prévu divers travaux d'isolation et d'amélioration du système de chauffage et d'éclairage dans ses bâtiments, avec inscription au budget communal : la rénovation de la toiture et le remplacement du chauffage de la bibliothèque, la rénovation partielle de l'école d'Outremeuse et à plus long terme la construction d'une nouvelle école, la réfection des châssis et du chauffage de l'école de Ben et de la salle des fêtes, un nouvel éclairage au Fort, la rénovation de la Maison du Tourisme, la poursuite de la rénovation de l'école de Huy sud, le remplacement du chauffage de l'église Sainte-Gertrude, la réfection de la toiture de l'école de Tihange, l'isolation de la toiture et la réfection de l'éclairage et du chauffage du gymnase de Tihange, ou encore la réfection globale de la piscine de Huy.

Un montant de 30.000 euros est inscrit au budget 2019 pour la réalisation d'audits et de cadastres énergétiques dans le patrimoine immobilier communal.

Par ailleurs, divers travaux destinés à atteindre les objectifs fixés ont déjà été réalisés ou sont en cours d'exécution, tels que le remplacement des châssis de l'école de Solières et de Tihange. La Ville de Huy a également participé à l'opération "31 communes au soleil", en installant des panneaux photovoltaïques dans l'école communale de Huy sud, de manière à sensibiliser au solaire thermique.

Une étude de faisabilité a été rédigée pour une éventuelle installation hydro-électrique au Moulin Boyard, chaussée des Forges. Les ateliers communaux voisins sont en cours de rénovation.

L'action Pull-Over est menée suivie depuis plusieurs années dans les écoles et services communuax, impliquant la coupure ou la diminution du chauffage dans les bâtiments le mercredi.

Développement durable et conservation de la nature

Depuis plusieurs années, la Ville de Huy a engagé une politique de développement durable et a multiplié les actions en faveur de la préservation de l'environnement sur son territoire, tout particulièrement via le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) et l'implication de citoyens et du monde associatif : création de jardins communautaires, cimetières fleuris et cimetière nature, abandon des pesticides, mare didactique, pelouse calcaire, installations de ruches, verger conservatoire, nichoirs à hirondelles, adhésion au Plan Maya, création d'un rucher-école communal, réouverture de plusieurs sentiers, organisation d'un marché Circuit court, etc.

La Ville a également instauré et amélioré le système de tri sélectif, grâce à une collecte des déchets organiques en porte-à porte via des sacs biodégradables.

Primes communales et énergie

Une prime à l'isolation (isolation des toitures, des murs et sols, ainsi que remplacement des vitrages) est octroyée aux citoyens hutois, en complément de la prime accordée par la Région wallonne ; un budget annuel de 10.000 euros est prévu à cet effet.

Une prime communale existe depuis plusieurs années, destinée à favoriser l'achat d'un vélo à assistance électrique ; un budget annuel de 10.000 euros y est consacré.

Il existe également des subsides communaux accordés lors de travaux de rénovation sur des bâtiments classés, biens souvent énergivores.

Amélioration de la mobilité en faveur du climat

A ces mersures énergétiques s'ajoutent diverses actions destinées à améliorer la mobilité sur le territoire, notamment la création de

parkings de délestage au pied du pong de l'Europe, la création d'une voirie d'accès à la gare de Huy, l'achat de vélos électriques pour plusieurs services communaux (Gardiens de la Paix, Plantations, Ecopasseurs...), la création de cheminements doux et de pistes cyclables, l'installation de bornes de rechargement pour vélos, le renforcement des lignes et horaires du bus communal, la rénovation de la Vieille chaussée de Statte et son aménagement en espace partagé, etc.

Actions PAEDC, sensibilisation et accompagnement

Parmi les actions déjà menées et en cours, inscrites dans les fichesactions du PAEDC figurent :

- mise en place d'une comptabilité et d'un cadastre énergétique
- engagement d'un conseiller en énergie
- remplacement de l'éclairage public par du LED
- verdissement de la flotte communale (achat de véhicules plus propres et de vélos électriques)
- organisation d'une Journée Energie
- organisation de la Semaine de la Mobilité et de diverses campagnes de sensibilisation aux modes de déplacements doux
- promotion du vélo et du vélo électrique, avec prêt de matériel
- installation de bornes de rechargement pour vélos
- développement du réseau Ravel et réseaux assimilés
- accompagnement des ménages précarisés en partenariat avec le Guichet de l'Energie
- octroi de primes communales "Energie" et "Mobilité"
- plan de déplacements scolaires à pied avec le partenariat des écoles
- projet "Rues réservées au jeu"
- adhésion au projet Covoit'Stop
- organisation de marchés type Circuit court et Passion Nature
- étude pour une installation hydroélectrique chaussée des Forges
- organisation d'une Journée de l'Arbre
- adhésion au Plan Maya et au Plan Pollec
- zone de fauchage tardif

- réhabilitation de sentiers
- verger conservatoire
- formation et atelier sur les murs en pierre sèche
- campagne zéro phyto et abandon de produits pesticides
- plantation d'arbres variés dans les forêts communales
- Plan canicule
- Plan de crise en cas de catastrophe naturelle

Parmi les actions en cours de réflexion ou d'élaboration, inscrites dans les fiches-actions du PAEDC figurent :

- création de points vélos partagés (fin 2019)
- système de voitures partagées (2020)
- distribution d'une bouteille en verre, alternative aux verres jetables (été 2019)
- organisation d'un concours pour sensibiliser les familles (été 2019)
- remplacement de tracteurs-tondeuses par des moutons/chèvres (2020)
- mise en place d'un compteur reprenant le gain de CO2 depuis le lancement du Plan Climat (2020)
- organisation d'opérations de formation et de rénovation énergétique avec les particuliers (fin 2019)

IX UNE ADMINISTRATION MODERNE, DE QUALITÉ, AU SERVICE DES CITOYENS

Actuellement, les services communaux sont disséminés aux quatre coins de la Ville. L'accessibilité et le service au public peuvent en ce sens être améliorés.

Beaucoup de grandes villes ont réorganisé leurs services autour d'un bâtiment central dédié à l'accueil du public. Ce projet s'inscrit donc dans une centralisation des services accessibles au public et permettra également de répondre aux normes d'accessibilité aux PMR. Un nouveau bâtiment se voudra également économe en énergie.

L'emplacement actuel de la menuiserie et du Service Prévention rue de la Résistance (2500 m² au total) constitue un site potentiel où tous les services administratifs peuvent aisément être regroupés dans un immeuble rez + 2 étages.

Estimation: 8.000.000 €

Exécution : après départ de la menuiserie vers les ateliers chaussée des

Forges

La Ville dispose également des surfaces non exploitées dans la partie basse du quadrilatère.

Un enjeu important sera la nouvelle affectation à donner aux bâtiments actuellement occupés par l'administration dont certains sont remarquables (maison du Gouverneur, maison Nokin, Abbaye d'Aulnes..).

En ce qui concerne les services techniques, le projet « ateliers Heine » avance à grands pas. Ce projet de création d'un site unique pour y abriter l'ensemble des services travaux (bâtiment, voirie, signalisation, etc.) s'inscrit dans une volonté d'efficience et de polyvalente du département technique. La première partie de ce projet porte sur la rénovation de la forge en un atelier dédié au métier de forgerons et à

l'étage en une salle de réunion et un réfectoire. Cette première phase porte également sur le réaménagement des abords et sur un réaménagement du hall et du magasin.

La deuxième partie du projet portera sur la création d'un hall technique pour l'ensemble des corps de métier du service travaux avec un atelier pour chacun d'entre-eux. Le magasin sera également totalement repensé.

Il a été procédé, dans de nombreux services, à des recrutements qualitatifs: architecte, dessinateurs, éco-passeurs, coordinateurs de tourisme, communication, informatique, ressources humaines, renforcement du staff ouvrier, agents PTP dans les écoles, agents constatateurs environnementaux et pour la circulation...

Le wifi urbain sur la Grand-Place a été installé.

Le nouveau site internet sera mis en ligne.

Un nouveau logo dynamique a été adopté.

Le Collège mettra l'accent sur l'utilisation d'outils de communication modernes promotionnels (applications smartphones, pin's..).

Partout où cela est possible, les habitants et les forces vives doivent être associés à la mise en œuvre des différents projets.

X UNE VILLE SÛRE DANS UN CADRE DE VIE À PROTÉGER

La sécurité est le premier des droits à garantir à tout citoyen et le Collège continuera à renforcer les politiques de sécurité dans l'espace public en prenant le mal à la racine par les multiples actions qu'il a toujours menées.

Les statistiques le démontrent, Huy est l'une des villes wallonnes les plus sûres, même si le ressenti des citoyens est parfois différent. La prévention constitue l'un des moyens permettant de pallier le sentiment d'insécurité.

Le Collège poursuivra la réforme du fonctionnement du corps de police visant à l'augmentation de la présence policière sur le terrain tant de nuit que de jour.

L'ambition du Collège est de renforcer le rôle de l'agent de quartier comme élément liaisonnant avec la population. Une des autres priorités du Collège sera la lutte contre les trafics de stupéfiants tout en maintenant les actions de santé publique et de prévention.

Le Collège appuiera le développement du nouveau corps de sécurité appelé DAB visant à soulager le corps de police locale des missions prison et palais, rendant de facto de la capacité d'action sur le territoire hutois.

La gestion du territoire à travers le service circulation et mobilité sera renforcée dans un double objectif d'une gestion plus efficiente du territoire et du renforcement la sécurité routière.

Une autre priorité est la lutte contre le sentiment d'insécurité notamment via une augmentation de la présence policière, une maximisation de l'éclairage public, une augmentation du parc de caméras de surveillance.

Dans sa vision de prévention du sentiment d'insécurité, le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention de la Ville de Huy, sur base d'un diagnostic local de sécurité, a retenu pour les années 2018/2019, les 6 phénomènes suivants :

- Les nuisances sociales Grand'Place et alentours Quartiers périphériques ;
- Cambriolages;
- Vols de et dans véhicules ;
- Nuisances liées à l'usage de drogues ;
- Violences en milieu scolaire ;
- Violences intrafamiliales.

L'investissement mené par le Collège dans le recrutement d'agents constatateurs porte ses fruits puisque le nombre de constatations en matière d'infractions environnementales est passé de 151 en 2014 à 422 en 2018.

Il en va de même en matière de constatations d'infractions de stationnement, avec 2.182 constatations en 2018 et 651 du 1/1/2019 au 28/2/2019.

Au delà des services rendus par la zone HEMECO, la matière de la sécurité civile prend de plus en plus d'importance, notamment en matière de sécurité des logements, de partage de l'espace public.

Ces matières sont actuellement gérées au travers des services de police administrative, écopasseurs, planu.

Le Collège a la volonté de dédicacer un service à la gestion transversale des aspects de la sécurité civile.